

Règlement

- Dossard** Salle des Fêtes à partir de 7h30 (prévoir les épingles. Joindre le certificat de non contre-indication à la course à pied en ccmpétition datant de moins de un an ou sa photocopie,ou la photocopie de ma licence FFA en cours de validité.
- Parcours** Balisé, départ au stade puis parcours sur chemin forestier / route. Ravitaillement prévus. **Prévoir son gobelet** . Accompagnement vélo non autorisé.
- Douche** Possibilité de prendre des douches au stade.
- Sécurité** Par Action Sauvetage.
- Assurance** L'association à souscrit une assurance responsabilité civile dommages corporels par une assurance personnelle.
- Age** - Course 8,8 km (à partir de 16 ans) Course 15 km ou 21,5 km (à partir de 18 ans) 8€
- Marche 8 km : 2€ (ouvert à tous. Inscription sur place .)
- Récompense** Au trois 1^{er} hommes et femmes au scratch.

Bulletin D'inscription

Inscription jusqu'au 13/05/2023

Par internet : www.runchrono.fr 8€

Par courrier à l'adresse CFC 10 rue de l'école 85380 Chabournay

Renseignement au 06 80 74 27 25 ou l'adresse mail cfc86380@laposte.net

8,8 km 15 km 21,5km marche

NOM : Prénom :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Année de naissance : Catégorie : Sexe : M / F

N°de licence : Club ou Association :

Courriel :

Possibilité de s'inscrire le jour de la course

Je joins un chèque de 8€ à l'ordre du CFC ou de 2€ si je m'inscris le jour J.

Je soussignée.....
Parent / responsable du coureur
Déclare autorisé à participer à l'épreuve organisée par le CFC sous mon entière responsabilité.

Par ma signature, j'autorise les organisateurs du CFC à utiliser les images sur lesquelles je pourrais apparaître et publier mes résultats. A Le/...../..... Signature

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'incident survenue ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. La responsabilité des organisateurs n'est pas engagée en cas de perte ou de vol